



## QUESTIONS – RÉPONSES CONCERNANT L’APPEL A PROJET

### Prévenir la torture et les mauvais traitements dans les prisons du Bénin, de la République centrafricaine ou du Brésil

Questions reçues entre le 27 décembre 2024 et le 10 janvier 2025

#### Question 1

Les documents attestant de la légalité de l’organisation doivent-ils être traduits en français ?

#### Réponse 1

Non.

---

#### Question 2

Dans les documents à fournir, un rapport d’audit externe et annuel couvrant tous les projets menés est-il suffisant ou est-il nécessaire de fournir « un rapport d’audit externe pour un précédent projet duquel vous étiez demandeur principal ou, si vous étiez co-demandeur ou avez bénéficié d’une subvention en cascade, une lettre du demandeur principal attestant de la bonne exécution du projet conformément aux standards du bailleur international » ?

#### Réponse 2

Un rapport d’audit externe et annuel couvrant tous les projets menés par l’organisation est suffisant pour satisfaire à ce critère, dès lors que preuve est apportée de la bonne exécution des projets conformément aux standards des bailleurs internationaux.